

Bien Vivre à Reuil en Brie

Janvier 2012

N°31

Bulletin d'Informations Municipales Mairie de Reuil en Brie



Hameau du Tillet

Dépôt légal relatif aux lois et règlements en vigueur

E-Mail : mairie.reuil-en-brie@wanadoo.fr

☎ : 01.60.22.07.51

L'EDITORIAL



Madame,
Monsieur,
Chers Reuillois,

Je vous souhaite, à toutes et à tous, non pas une bonne, mais une excellente année 2012.

J'associe les proches et toutes les personnes qui vous sont chers.

La Commune conserve le cap fixé, nos réalisations 2011 sont :

- Changement de la toiture du Foyer de l'Amitié : 10.542€ ;
 - Dernière tranche de la réfection de la route du Tillet, lieu dit le Bréau : 12.562€ ;
 - Seconde et avant dernière tranche de changement des vitraux de l'église : 21.659€ ;
 - Achat d'un nouveau Columbarium : 5441€ ;
 - Changement de la signalisation des plaques des rues (pose prochaine) : 4.863€ ;
- Ecole :
- Changement d'une porte d'une classe (sur-mesure) : 4.189€
 - Création du bureau de la Directrice : 3.563€

2012 sera l'année des engagements :

Engagement d'un contrat rural. Trois opérations sont inscrites :

- Création d'un préau pour l'école à la place des anciens ateliers municipaux ;
- Création de nouveaux sanitaires pour l'école, qui seront aménagés dans le préau actuel, et démolition de l'ancien bâtiment ;
- Aménagement de la place bitumée actuelle pour garantir la sécurité des accès à l'école et la protection des personnes pour l'accès aux cars scolaires.

2012 sera également l'année des discussions : notre POS date de 1982. Ce document d'urbanisme doit évoluer. Nous devons élaborer un PLU : Plan Local d'Urbanisme. Cela signifie qu'il nous faut imaginer ce que sera Reuil en Brie dans 15 ans. Pour cela nous allons nous entourer d'un cabinet d'étude spécialisée dans ce domaine. Bien évidemment, nous associerons tous les Reuillois à nos discussions et à nos prises de décisions. Je formule là mon premier vœu : que ces échanges restent cordiaux, non partisans, sereins et avec le sens de l'intérêt général.

La conséquence de ces actions sera de trouver les financements :

- Le Contrat Rural : 571.000€ dont 461.000€ de subventions ; restent 110.000€ à la charge de la commune ;
- Le P.L.U. : 30.000€ dont 12.000€ de subventions ; restent 18.000€ à la charge de la commune.

Le Conseil Général et le Conseil Régional ont ensemble, réservé un accueil très favorable à nos projets. Cela est fort heureux pour l'obtention des subventions, mais la période est difficile, aussi restons attentifs.

Il sera nécessaire d'emprunter pour mener à bien ces projets car notre autofinancement sera insuffisant pour avancer la TVA. Je formule là mon second vœu, que les banques nous prêtent...

Pour mener à bien ces engagements, nous devons rester mobilisés, donc :

Merci aux personnels :

- Personnels féminins pour la cantine ; le nettoyage des bâtiments, et pour toujours bien accueillir vos enfants. Merci aux secrétaires pour l'accueil qu'elles vous réservent ;
- Personnels masculins pour le nettoyage des rues, des trottoirs et des fossés ; pour l'entretien des bâtiments ; pour le déneigement des lieux stratégiques ; pour les services rendus aux Reuillois et plus particulièrement aux personnes âgées ;

Merci aux Professeurs des Ecoles : ils s'investissent beaucoup pour la réussite des enfants ;

Merci aux Élus pour leur disponibilité et un Grand Merci au Bureau : engagé ; sur le terrain 24h sur 24 en cas de besoin ;

Merci aux Conjointes des Élus qui doivent supporter leurs nombreuses absences le soir ;

Merci à vous Reuillois de nous aider au quotidien par un comportement citoyen et bienveillant ;

Merci à vous Nouveaux Reuillois d'avoir emménagé à Reuil en Brie, village où il fait bon vivre.

2012 marquera le départ de deux agents :

- Joëlle BATLONGUE fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons de conserver la même énergie pour cette nouvelle vie...
- Marie-France ROGER nous quitte pour le Sud. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite pour la suite de sa carrière et nous lui demandons de laisser un peu de soleil ici...

2012 sera une année électorale. Même si la période semble difficile, il vous faut voter. Exprimez-vous par le bulletin de vote et ne laissez pas votre voisin décider pour vous... Dans toutes les situations il faut garder le moral ; vous avez la santé ? donc tout va bien. Je suis d'un naturel optimiste : je vois toujours le verre à moitié plein, et vous ?

Ainsi je formule mon dernier vœu. Un vœu sincère et ô combien précieux : vœu de santé, auquel j'associe la bonne humeur et le positivisme !

Le Maire,
Patrick ROMANOW

INFORMATIONS PRATIQUES

URBANISME

CERTIFICATS D'URBANISME ET DECLARATION DE TRAVAUX

La commission urbanisme souhaite porter à votre connaissance certaines démarches qui depuis octobre 2011 sont à la charge de la Mairie. En effet, la Direction Départementale du Territoire –DDT- ex DDE -ne prend plus en charge cet acte administratif, acte qui est de plus en plus souvent demandé, qui met en avant la faisabilité, la réalisation ou non de certaines constructions, rénovations, extensions, transformations, divisions de terrain, vente d'habitations....

Si lors des années précédentes il y avait entre 6 et 9 demandes, les chiffres de 2010 démontrent une montée en puissance puisque 15 dossiers ont été déposés et 40 en 2011.

Il est vrai que ces certificats assurent aux futurs acquéreurs une certaine sécurité, ils achètent en toutes connaissances un bien, pas de « mauvaises surprises » pour eux.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Leur nombre ne varie pas énormément

- 2 dossiers en 2009 ;
- 5 en 2010 dont 1 dénoncé par les propriétaires ;
- 6 en 2011

Ces permis ne sont pas uniquement des constructions nouvelles, mais des extensions, des réhabilitations.

Nous vous rappelons, que nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, pensez à nous contacter **avant d'entreprendre tous travaux, et ce afin d'éviter tout problème.**

SÉCURITÉ

Vous découvrez, inséré dans ce journal, un document intitulé DICRIM : nous vous invitons à le lire attentivement et à le conserver...avec le secret espoir de ne pas en avoir besoin !

LE COMITE DES FÊTES

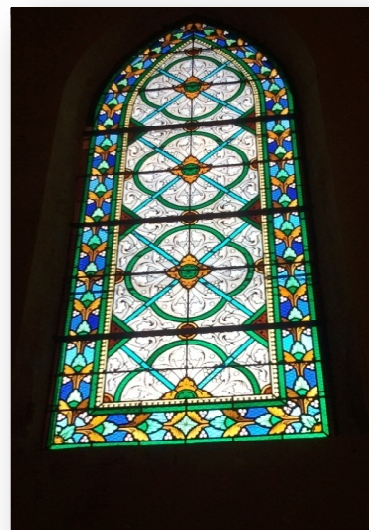
Le comité des fêtes vous propose de réserver votre soirée du 18 février. Comme d'habitude un excellent repas, choucroute, et de la bonne humeur ! A diffuser largement.

A noter aussi : prochaine brocante, dimanche 29 avril. Commencez à trier votre grenier !

ETAT CIVIL

La législation ayant évolué et obligeant d'obtenir avant toute publication l'autorisation de tous les ayants droit, cette rubrique est devenue beaucoup trop lourde à gérer pour nous qui sommes bénévoles. Nous sommes désolés de devoir l'abandonner, cela était un lien important pour notre village.

LE NOUVEAU VITRAIL DE L'EGLISE



DECORATION DE NOËL

LES VOEUX DU MAIRE



Bien vivre à Reuil en Brie
Bulletin d'informations Municipales
Directeur de la publication : Patrick ROMANOW
Commission Informations et Communication :
Président : Max VAUSSARD
Dominique BANCHEREAU Lucien DUBOIS Denis GEOFFROY Francis MOIGNOT
Société éditrice : Mairie de Reuil en Brie